Règlement du concours « réalise une affiche »

1- Organisateurs

Le concours d'affiche est organisé par l'Openado via le Département des Affaires Sociales de la Province de Liège.

2- Objet du concours

Ce concours a pour but de réaliser un visuel qui pourra être utilisé lors des différentes manifestations de la Province de Liège dans le cadre de la promotion du service Openado.

3- Thème

« **Si le monde était aux mains des ado** »

4- Public

Le concours est ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans répartis selon trois groupes de 11 à 14 ans, de 15 à 20 ans et de 21 à 25 ans.

5- Prix

Les gagnants, un dans chaque catégorie d'âge, recevront un chèque cadeau à la Fnac d'une valeur de 250 €.

6- Style

Tous les styles sont admis : dessin- peinture- photo- collage … Chaque participant ne peut présenter qu'une seule production.

Les participations en groupe sont autorisées mais le prix devra être partagé

7- Participation

Les projets sont à remettre pour le 17 mai 2019 au plus tard à la permanence de l'Openado situé **rue Beeckman 26 à 4000 Liège ou par mail à : emmanuelle.paul@provincedeliege.be**

Le Jury composé de membres du service Openado votera pour trois projets via un bulletin anonyme.

Les Œuvres présélectionnées pourront faire l'objet d'une exposition.

8- Reproduction des œuvres et cession des droits patrimoniaux

Les lauréats du concours autorisent gracieusement la Province de Liège via l'Openado à reproduire l'œuvre sélectionnée de quelque manière et sous quelle forme que ce soit, qu'elle soit directe ou indirecte, provisoire ou permanente, en tout ou partie.

Ils autorisent également la Province de Liège à distribuer des reproductions de leurs œuvres.

La cession des droits patrimoniaux entraine, dans le chef des lauréats, l'interdiction d'utiliser, de vendre ou de reproduire l'objet du présent concours à des fins privées ou commerciales.

Ainsi, les lauréats accepteront notamment que leurs œuvres soient reproduites sur les différents supports de promotion du service (affiches, flyers, badges…). Pour toute utilisation non promotionnelle, leur accord sera sollicité. Une adaptation du format de l'affiche numérisée pourra être demandée aux lauréats du concours afin que celle-ci soit utilisée sur les divers formats de supports.

Tous les participants du concours accepteront que les œuvres soient exposées dans les locaux de l'Openado.

9- RESPONSABILITÉS

Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.

Le participant s'engage à fournir une œuvre intégralement originale et inédite. Il assume seul l'entière responsabilité à cet égard. Le non-respect de cette clause entrainera la disqualification immédiate du participant. S'il a reçu un prix, il sera contraint de le restituer.

En cas d'utilisation de photos dans son projet, le participant doit garantir que les photos utilisées sont libres de droit.

Il est interdit aux participants au concours de diffuser le projet par quelque canal de communication que ce soit avant la proclamation du résultat.

Tout participant déclare décharger la Province de Liège de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration, d'utilisation illicite ou d'utilisation par une personne physique ou morale autre que les organisateurs des visuels réalisés dans le cadre du présent concours.

La Province de Liège se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent règlement si des circonstances venaient à l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

10- SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les réalisations sont attendues sous format PDF avec traits de coupe et débords d'au moins 3mm, sinon, sachez que 3mm de fond sera perdu.
Pour une impression optimale nous attendons une résolution d'au moins 300 dpi**.** Attention que le fichier envoyé ne doit pas être protégé.
Si le projet numérisé excède la taille de 5 Mo, celui-ci devra être envoyé via le site d'envoi suivant : www.wetransfer.com

Les réalisations sont à déposer pour le 17 mai 2019 soit par mail à : emmanuelle.paul@provincedeliege.be soit sur place : rue Beeckman 26 4000 Liège.

INFORMATIONS :

Mme Emmanuelle PAUL - 04/279 56 67.